



Regularisation de charges trop eleve a mon gout

Par **binette_old**, le **02/07/2007** à **10:15**

bonjour, voila se qui marrive je vais essayer de formuler cette demande corectement , nous somme locataire depuis le 19/01/2006 dans appartement f3-4 dans une residence louer par une agence himmobiliere de nevers DESCHAMP GODINOUX ?NOTRE LOYER ET DE 462.33 euro +150 euro de charge (chauffage alors quil ne fait pas plus de 15°l'hiver sa ses du a un propriaitaire qui et dans le batiment qui se croi tout permis sufi qu'il soit proprietaire si monsieur a trop chaud au 3 em etage il desend la chaudiere,eau froide , entretien des escaliers une femme qui vient detoyer tous les jour alors que se nes pas nessesaire,espace vert que nous avons pas ou tres peu et de plus ses se fameux proprietaire qui tond le peut de pelouse que l'on a et 2 pauvre rosier en bord de route). nous venons de recevoir les regularisation de charge qui s'eleve a 608.42 euro ,a donner en plus ! je trouve sa un peut trop eleve pour les prestation que lon a voila dans l'attente d'une reponse
cordialement